

Déjeuner du Cercle des Réseaux Européens autour de Monsieur Pierre Delsaux

Directeur général adjoint en charge du marché unique au sein de la DG marché intérieur et services

- 03 Juillet 2012 -

Les membres du Cercle des réseaux européens se sont réunis pour un déjeuner-débat autour de Monsieur Pierre Delsaux, Directeur général adjoint au sein de la DG MARKT.

M. Delsaux a tenu à présenter de manière exhaustive les nouvelles initiatives de la DG MARKT en faveur du marché unique ainsi que l'Etat des lieux des débats en cours.

1. L'agenda à venir

Marché intérieur et gouvernance de marché

M. Delsaux a commencé par présenter les futures initiatives en matière de gouvernance du marché unique. La Commission vient d'adopter une communication sur le sujet. Le message principal de celui-ci porte sur la transposition de la réglementation de l'Union : il ne sert à rien d'établir des règles s'il elles ne sont pas transposées au niveau national. Cela est particulièrement vrai dans certains secteurs prioritaires comme les services et les industries de réseaux, où le manque à gagner est le plus grand. Dans le même ordre d'idée, M. Delsaux a également exprimé la volonté de la Commission de lier le semestre européen avec le marché intérieur. Il s'agirait de donner des recommandations à chaque Etat membre pour améliorer la transposition des règles en matière de marché unique et d'en pointer les dysfonctionnements.

Un nouvel acte pour le marché unique

Toutes les initiatives du premier acte ont été maintenant proposées par la Commission,



Pierre Delsaux est né en Belgique en 1957. Après avoir étudié le droit à l'université de Liège, il a obtenu un master de droit à la Northwestern University aux Etats-Unis en 1983.

De 1984 à 1987, il a été secrétaire juridique à la Court de Justice Européenne. Au sein de la Commission européenne, il a notamment travaillé dans la direction générale de la concurrence (1991-1994). Il a aussi été directeur liberté de mouvement du capital, droits des sociétés et gouvernance d'entreprise dans la DG marché intérieur. Il est maintenant directeur général adjoint en charge du marché unique au sein de la DG marché intérieur et services.

Récemment, Pierre Delsaux a contribué activement à la réponse de la commission européenne à la crise financière dans les domaines de la gouvernance d'entreprise et de la gouvernance des superviseurs, à la fois au niveau européen et mondial. Il était également secrétaire du groupe Lamfalussy.

même si certaines restent encore discutées dans les organes législatifs. M. Delsaux a annoncé qu'un deuxième acte est maintenant en cour de préparation. Si les mesures ne sont pas encore prêtes, elles sont en discussion et l'idée reste, comme pour le premier acte, de garder 12 leviers.

En octobre sera organisés un peu partout en Europe des événements et des débats pour la célébration des vingt ans du marché unique, ce sera l'occasion de créer un « momentum » sur la croissance en Europe.

Pas de nouvelle directive Service

M. Delsaux précise bien que la Commission européenne ne rouvrira pas la directive Service. Le moment serait politiquement mal choisi et, surtout, l'actuelle directive n'est pas suffisamment bien appliquée dans les Etats membres. En effet, le potentiel est bien là, la Commission estime qu'une correcte transposition rapporterait jusqu'à 2.6% de croissance du PIB à travers l'ensemble de l'Union.

2. Marché public

Une réforme positivement accueillie par les Etats membres...

Le dossier avance rapidement. Il y a une véritable volonté de la part du conseil d'aboutir à un accord. Le texte n'a pas subi de changement majeur comparé au texte de la Commission, a part sur des sujets liés aux catégories A et B et en matière de gouvernance. M. Delsaux a cependant souligné que certains membres ralentissent sur la question des travailleurs mobiles. Il espère que le texte sera finalisé d'ici le printemps 2013.

...contrairement à celle sur les concessions

Il a fait remarquer également que si la réforme sur les marchés publics est bien accueillie, celle sur les concessions est bien plus difficile car jugée trop lourde et trop complexe par beaucoup d'Etats membres. Réagissant à une remarque lors du déjeuner, il a confirmé que cette directive sera adoptée après celle sur les marchés publics et qu'il faudra essayer de ne pas manquer d'incohérence entre les deux directives malgré les différences de calendrier.

Réciprocité et passation électronique des marchés

La directive réciprocité provoque aussi des désaccords au sein du Conseil. D'après M. Delsaux, certains Etats membres ont une réaction idéologique en y voyant un instrument protectionniste. Son adoption risque de prendre du temps.

M. Delsaux a réaffirmé la volonté de la Commission de favoriser la mise en place généralisée de la passation électronique des marchés publics d'ici 2016. Au Portugal, où elle est le plus développé, la passation électronique aurait réalisé entre 8 et 10% d'économie. En Europe, la Commission estime que sa mise en place pourrait rapporter 100 milliard d'euro par an au minimum. Il a annoncé que la Commission allait publier un livre vert sur le sujet.

3. D'autres enjeux

D'autres sujets ont également été abordés lors du déjeuner

Un nouveau brevet unique européen ?

M. Delsaux a tenu à expliciter le nouvel accord sur le sujet survenu au Conseil cette semaine. Il concerne principalement la question du siège de l'instance principale. Celui-ci sera à Paris, mais une division se trouvera à Londres et une autre en Allemagne. Cependant cet accord rencontre une vive opposition au Parlement (cf le report du vote en Octobre) qui regrette que les articles 6 et 8 du texte (ceux qui concernent la portée communautaire des brevets) aient été enlevés afin de satisfaire le Royaume-Uni.

Dans le même registre, La DG MARKT réfléchi à une proposition pour protéger le secret d'affaire. Une consultation est d'ailleurs en ligne sur le sujet.

Développer l'e-commerce

L'union européenne est dans ce domaine loin derrière la plupart des pays développés. Or pour chaque emploi détruit dans le commerce traditionnel, 2.5 sont créés dans le secteur. Il convient donc de le développer, notamment l'e-commerce transfrontalier. Concernant ce dernier point, il annonce également que la Commission souhaite agir sur la délivrance transfrontalière de colis.

Fond de pension professionnel à l'étranger

Le cercle a fait remarquer à M. Delsaux que certaines entreprises françaises ont peur que la nouvelle réforme en gestation sur le sujet leur coûtent très chère, notamment si on lui applique les règles de solvabilité II. M. Delsaux a rappelé que pour l'instant nous n'en sommes qu'au stade de la consultation.